

## Cas pratique

### Restauration écologique de la dépression humide de Kerminihy (Erdeven, Morbihan) : une collaboration efficace entre propriétaire, gestionnaire et scientifiques

**Travailler aujourd'hui en faveur de la restauration et de la préservation des zones humides, c'est pérenniser l'utilisation des ressources et des services qui s'y rapportent.**

**Voici comment l'expérience réussie du programme d'actions de restauration écologique de la zone humide de Kerminihy, fruit d'une collaboration efficace entre propriétaire, gestionnaire et scientifiques, a favorisé le maintien d'une richesse écologique à forte valeur patrimoniale.**

**L**a zone humide de Kerminihy située sur la commune d'Erdeven (Morbihan), appartient au massif dunaire de Gâvres-Quiberon. Désormais protégé et géré (site Natura 2000, propriété du conseil général du Morbihan), ce site fait partie du plus grand massif dunaire de Bretagne. C'est une ancienne carrière d'extraction de sable, dont l'activité a cessé en 1977. L'extraction de sable atteignait jusqu'à trois mille tonnes par jour.

Suite à l'arrêt de cette activité, le site est redevenu propice au développement d'espèces animales et végétales adaptées aux dépressions arrières-dunaires. Les plantes pionnières ont rapidement pris possession des lieux. Parmi ces plantes aux exigences particulières, des espèces à forte valeur patrimoniale s'y sont développées en grande quantité : le *liparis de Loesel* et la *spiranthe d'été* pour ne citer que ces exemples. Cette richesse biologique s'est vue au fil des années menacée par la fermeture du milieu puisqu'aucune activité n'a exercé de pression sur ces habitats en perpétuelle dynamique, pendant plus de trente années. Le développement du saule, espèce envahissante, entraîne la perte des conditions écologiques optimales pour la subsistance de ces espèces patrimoniales.

À cette évolution naturelle, d'autres contraintes sont venues s'aggraver. Des plantes invasives (*herbe de la pampa*, *baccharis*, *éléanus*, etc.) menaçaient aussi ces habitats par leur développement.

La situation des espèces « phares » de ce site telles que le *liparis de Loesel* ou la *spiranthe d'été* n'est pas brillante. À l'échelle européenne, elles sont en raréfaction. Ainsi pour le *liparis de Loesel*, espèce cible du site, son statut est évocateur :

- inscrit à la convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages) de 1973 (Washington, qui régule le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction),
- inscrit l'annexe I (espèce strictement protégée) de la Convention de Berne de 1979,
- inscrit à l'annexe II et l'annexe IV de la directive européenne du 21 mai 1992, protégé sur l'ensemble du terri-

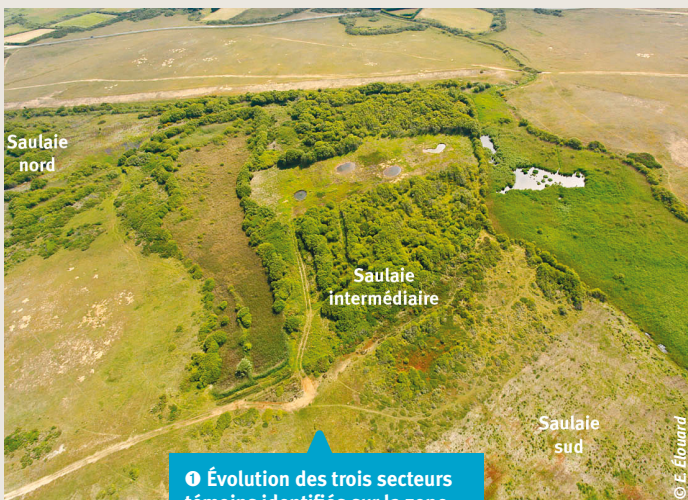
toire national en France, l'espèce est jugée vulnérable en France selon les critères de cotations de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature),

- protégé sur l'ensemble du territoire national en France (taxon de l'annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995).

L'état de conservation de l'espèce a par ailleurs globalement été jugé « mauvais » en France lors de l'évaluation nationale de 2007 des espèces de la directive « habitats faune-flore » selon les critères de la Commission européenne.

La menace de disparition de cette espèce sur ce site étant réelle à moyen terme (diminution du nombre de pieds entre 1999 et 2008), la décision a alors été prise d'intervenir pour enrayer voire infléchir cette évolution. La définition de l'objectif et de la nature des travaux à mettre en œuvre s'est faite en étroite collaboration entre le conseil général du Morbihan (service espace naturel sensible) qui est propriétaire du site, le Syndicat mixte Grand Site Gâvres-Quiberon (l'opérateur Natura 2000), le Conservatoire botanique national de Brest (conseil et expertise) et Bretagne Vivante (suivi naturaliste du site). Toutes ces structures étaient conscientes de la nécessité d'intervenir, restait à mettre au point les modalités. L'objectif de ces travaux a donc été de créer une mosaïque de milieux, de manière à permettre la conservation des espèces pionnières végétales, voire à dynamiser leurs populations. Ces opérations porteront aussi bénéfice à la faune, notamment aux batraciens, oiseaux et à toute l'entomofaune.

Trois secteurs « témoins » ont été identifiés par les différents partenaires pour ce chantier expérimental (photo ❶). Différentes mesures de restauration sont alors adaptées à chaque site. Ces secteurs sont très proches géographiquement (à moins de 200 m les uns des autres). Pour les deux premiers sites, la saulaie nord et sud, les mesures de gestion ont pour objectifs la réouverture du milieu et l'« amélioration » de la biodiversité. Ces sites sont favorables au *liparis* et à la *spiranthe* mais sont couverts de saules. Les travaux consistent donc à couper, broyer les saules et à exporter hors du site les produits coupés (valorisation du broyat en mulching) pour éviter tout enrichissement du sol.



❶ Évolution des trois secteurs témoins identifiés sur la zone humide de Kerminihy (en haut : 2008 ; en bas : 2010).

Le troisième site, la saulaie intermédiaire, est beaucoup plus refermé que les autres mais aussi potentiellement plus favorable aux espèces ciblées (dépression humide tout au long de l'année). Cette saulaie se situe entre deux roselières. Les mesures choisies visent donc à rouvrir le milieu et à créer un corridor entre ces deux roselières, facilitant le passage des espèces végétales et animales, favorable à leur cycle de vie. Les travaux consistent donc à couper puis arracher les souches de saules et à exporter le tout hors du site. C'est aussi l'occasion d'expérimenter différentes techniques alternatives de dévitalisation des souches de saule puisqu'aucune méthode chimique n'était envisageable dans ce contexte très humide. Plusieurs placettes de souches percées ont permis de tester l'action de l'ail, du lait Ribot et du gros sel. La scarification du sol intervient au final pour la mise en lumière de la banque de graines présente dans les premiers centimètres du sol. Quatre mares ont été créées pour la circulation des espèces sur ce corridor et la potentielle réapparition de plantes pionnières sur substrat minéral.

Ces travaux ont été financés par le département du Morbihan (en tant que partenaire du projet/programme Life Nature et au titre de sa politique ENS (« Espaces naturels sensibles »)). Ce programme Life « Maintien de la biodiversité littorale sur le site Gâvres – Quiberon » a débuté en octobre 2006. Il a pour objectif l'inventaire du patrimoine naturel de ce site et la mise en place d'une gestion ou de mesures

de gestion visant la protection des habitats et espèces en présence. Le syndicat mixte est associé étroitement à ces travaux en tant que bénéficiaire du financement Life Nature.

La coopération initiale se poursuit et ces suivis permettent de mesurer l'efficacité des interventions sur plusieurs années (suivis flore et faune). Le syndicat mixte grand site dunaire assure la coordination des suivis mis en place par les différents partenaires, ainsi que la collecte des données :

- suivis photographiques par prises de vues aériennes en ballon captif, financées par le conseil général du Morbihan,
- suivis floristiques : stations d'espèces, carrés témoins (Conservatoire botanique national de Brest, association Bretagne Vivante, études financées par le conseil général du Morbihan),
- suivis faunistiques : mollusques et orthoptères (association Bretagne Vivante).

Après ces deux premières années écoulées, un premier bilan plutôt positif peut être établi. Premier point tout d'abord avec l'apparition (réapparition) d'espèces à forte valeur patrimoniale :

- le *liparis de Loesel* : apparition de six pieds dans le corridor et de deux pieds dans le chemin créé par les engins lors des travaux,
- la *Serapias parviflora* : espèce encore inconnue sur ce site (protection nationale, liste rouge armoricaine), un pied a été découvert dans le corridor.

De ce point de vue, l'expérience est une réussite, reste à pérenniser ces effectifs. En cela une gestion dynamique est indispensable. En effet, à la suite des travaux, une forte repousse du saule a été constatée. La seule technique ayant prouvé son efficacité est le rognage de souche puisqu'aucune reprise n'a été constatée avec cette technique. En 2009, un broyage des repousses de saule a permis sa contention et la fauche tardive avec exportation de 2010 a largement réduit l'intensité de sa repousse. La fauche tardive est la technique adéquate qu'il sera nécessaire de maintenir, en espaçant petit à petit les interventions. L'étude de la mise en place du pâturage caprin sur la zone sera le principal axe de réflexion pour les temps à venir. La recherche d'un fonctionnement idéal étant une gestion alliant conservation des habitats dans l'optimum de biodiversité et utilisation du site (conventionnement avec un agriculteur ?).

En parallèle, l'élimination des plantes invasives se poursuit sur le site avec plus de cinq cents pieds arrachés en 2009-2010 (*baccharis*, *herbe de la pampa*, *eleanus*, *cotonéaster*, etc.) grâce à la veille efficace des gardes côtiers de l'équipe du Life Nature.

Ce site a la chance de bénéficier d'un échange de compétences et de moyens permettant de construire un projet cohérent et sur le long terme. Il est aussi l'occasion d'avancer sur la connaissance de ces milieux devenus rares pour une gestion adéquate. ■

### Les auteurs

#### Emmanuelle Élouard et Armelle Héloü

Syndicat mixte Grand site Gâvres Quiberon  
12 rue des Menhirs, 56410 Erdeven  
lifegavresquiberon.coordnatrice@orange.fr  
ogsgavresquiberon.helou@wanadoo.fr

#### Laurent Pérignon

Conseil général, service ENS  
Hôtel du Département, rue Saint-Tropez, 56000 Vannes  
laurent.perignon@cg56.fr

Avec la participation de Marion Hardegen et Emmanuel Quere (Conservatoire botanique national de Brest, CBN-Brest) et de Yvon Guillevic (Bretagne Vivante/SEPNB)